

République Française  
Département Sarthe (72)  
Commune de Marçon

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 1

L'an 2024, le 9 Février à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 02/02/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 02/02/2024.

**Présents :** Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique  
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

**A été nommé(e) secrétaire :** M. DE MALHERBE Raymond

### 2024/035 – Espace de loisirs - Droit de place

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- fixer les droits de place au titre de l'occupation d'un emplacement sur l'espace de loisirs pour toute personne assurant des animations ou activités saisonnières comme suit :

**Stationnement à la semaine :**

- Stationnement activités (manège...) 35 € par semaine

**Stationnement à la journée :**

- Stationnement activité (manège...) 21.00 € à la journée

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 13/02/2024  
Le Maire  
Monique TROTIN



Secrétaire de séance  
M. DE MALHERBE Raymond